



## REVUE DE PRESSE 2021

**AGENCE TERRE MAJEURE**

Sophie FREDERIC

06 20 34 12 16

[sophie@terremajeure.com](mailto:sophie@terremajeure.com)

AGRICULTURE | Walbourg

# Agroforesterie : la ferme Hoeffel représentera la région

Le jury du concours général agroforestier a fait halte dans quatre exploitations bas-rhinoises lundi 2 novembre. C'est la ferme d'Ernest Hoeffel à Walbourg qui a remporté le premier prix de la catégorie « Gestion » et qui représentera le Grand Est à l'échelle nationale.

Intégrer les arbres et leurs bois à la production des fermes : le jury régional du concours général d'agroforesterie, qui valorise cette pratique agricole, est passé évaluer les quatre concurrents du Grand Est de cette année, tous bas-rhinois, lundi 2 novembre. S'agissait de Julien Scharch à Saessolsheim, Roland Wendling à Knoersheim, Ernest Hoeffel à Walbourg et Clément Schweitzer à Schleithal.

## Des critères écologiques et sociaux

Dans ce concours porté par Réseau-AF (Réseau national pour l'agroforesterie), l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) et l'Association française pour l'arbre champêtre (AFAC) et financé par le ministère de l'Agriculture, « les participants sont notés sur des critères agronomiques, de qualité de la biodiversité, de l'eau, du paysage, mais aussi sociaux et de transmissions des savoirs », a expliqué Jacques Detempe, membre du jury.

Pour Ernest Hoeffel et sa com-



Ernest Hoeffel, éleveur de vaches charolaises, et sa compagne Corinne Bloch (à gauche et au centre) ont guidé le jury régional du concours général d'agroforesterie à travers leurs parcelles où ils mènent depuis dix ans des expérimentations pour protéger la biodiversité. Photos DNA / Léa SCHNEIDER

pagne Corinne Bloch, cette participation découle d'un long processus d'expérimentation dans leur élevage de vaches charolaises vendues pour la reproduction.

## Tout commence en 1966

Ernest Hoeffel, qui a repris la ferme en 1966, n'a jamais été un grand amateur de chimie, et préférerait déjà à l'époque « laisser quelques haies en place, quitte à perdre un peu des aides de la PAC ». Avec Corinne Bloch, ils passent des cultures de maïs et de blé à l'épeautre ancien, des mélanges d'herbe, de la luzerne et du méteil - un mélange de céréales et de légumineuses dans le même champ - et visent « l'au-

tonomie alimentaire du troupeau » sur les 180 hectares qu'ils exploitent, depuis classés Natura 2000. À Pâques, après des années de transition, la ferme est passée en bio.

Il y a trois ans, Ernest Hoeffel et Corinne Bloch ont intégré le broyat de bois à leur production : sur leurs parcelles, ils laissent pousser les haies. Certaines servent à faire du bois, d'autres sont laissées à l'état sauvage, et deviennent de véritables îlots de biodiversité. D'autres encore sont accessibles aux vaches qui mangent volontiers du saule (un anti-inflammatoire naturel) et une source de minéraux), taillé en têtard : « Cela nous a beaucoup aidés à compléter leur ra-

tion, surtout cet été avec la sécheresse », note Corinne Bloch.

## Des vaches plus saines et un sol plus riche

Cette année, ils ont commencé à replanter de nouvelles haies, en y intégrant des arbres fruitiers. « Cela représente beaucoup de travail, mais on le fait avec plaisir quand on aime la nature », sourit Ernest Hoeffel, qui a « toujours été dehors. Après avoir coupé le bois, on rassemble les branches en énormes tas qu'on laisse sécher 6 mois à un an. » À la fin de l'été, une entreprise locale spécialisée vient le broyer. Après un temps de séchage supplémentaire dans un hangar, il est utilisé pour la litière des vaches avec de



Les vaches aiment se nourrir des saules, un anti-inflammatoire naturel et une source de minéraux qui complètent leur ration en période de sécheresse comme cet été.

la paille. Après utilisation, cette litière est sortie de la stabulation des vaches pour être stockée en tas, qui sont ensuite retournés : la fermentation est relancée, le fumier devient un compost « assaini ». Il sera ensuite épandu dans les champs, les prairies et le potager que viennent de lancer les exploitants.

« Cette nouvelle litière améliore la situation sanitaire du troupeau », notent-ils. Les vaches sont plus propres, moins sujettes aux mammites (même si cette maladie est bien moins répandue chez les charolaises que chez les vaches laitières), les bronchites récurrentes des veaux se soignent plus facilement car la litière en broyat de bois assainit l'air

ambiant. « Surtout, on stocke du carbone dans le sol avec ce fumier, et on compense son appauvrissement, explique Corinne Bloch. On reconstruit un humus qui rappelle celui des forêts et est plus résilient : les petits champignons contenus dedans stockent l'eau et rendent la matière animale assimilable par les plantes. »

« Forts de cette envie « de faire une bonne chose, et d'échanger », les Hoeffel représenteront donc le Grand Est et passeront devant un nouveau jury pour le concours national, dont les résultats sont attendus - sauf changement de programme - en janvier prochain.

Léa SCHNEIDER

WÖRTH-AM-RHEIN | Entreprise

## Mercedes-Benz va produire des poids lourds électriques

L'usine Mercedes-Benz de Wörth-am-Rhein, produira en série à partir de 2021 des poids lourds électriques. Une bonne nouvelle qui nécessite d'abord de réorganiser l'espace de production.

À partir de 2021, le site Mercedes-Benz de Wörth-am-Rhein produira la version électrique de l'Actros, un poids lourd long-courrier qui sera doté d'une autonomie de 200 km, ainsi que l'eEconic, un véhicule électrique conçu spécialement pour les communes d'une autonomie de 100 km, à partir de 2022. « Je me réjouis que la première génération d'Actros soit bientôt produite à Wörth, a déclaré Matthias Jurtyko, directeur de la production du site de Wörth. C'est un pas important

pour nous et pour la région. Nous élargissons ainsi le portfolio de l'usine et faisons un pas de plus vers le transport neutre en carbone. »

La mobilité électrique créera de nouveaux postes et profils. Le site de Wörth a d'ailleurs commencé à « former des experts dans la haute-tension, une compétence indispensable pour le montage des batteries sur les véhicules et la construction d'un camion », a poursuivi Matthias Jurtyko.

Grâce à ce projet, le site sécurise aussi son activité pour les prochaines années. Mais pour qu'il puisse voir le jour, il a fallu transformer un hall de production. Depuis un an, dans ce bâtiment, des travaux sont en cours pour y accueillir une ligne de production sur laquelle l'Actros sera entièrement construit.

E-COMMERCE | Projet de plateforme à Ensisheim

## Les anti-Amazon toujours mobilisés contre le futur entrepôt

Le projet de plateforme géante d'e-commerce type Amazon à Ensisheim devait être examiné par le Coderst ce jeudi 5 novembre à la préfecture de Colmar. La réunion a été ajournée mais les opposants, eux, maintiennent leur manifestation.

Le calendrier est parfois provocateur. En pleine crise du petit commerce, le Coderst (Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques du Haut-Rhin) devait examiner, ce jeudi 5 novembre, le projet d'implantation d'une plateforme géante pour l'e-commerce à Ensisheim. Les opposants avaient fait savoir qu'ils manifesteraient à cette occasion. Quelques heures après le dépôt de la déclaration de manifestation, ladite réu-

nion - qui devait signer le coup d'envoi de la construction du bâtiment - a été ajournée. Le préfet invoque la situation sanitaire. Ce n'est pas la seule commission à connaître un tel sort actuellement.

## Des points techniques qui posent problème

Les opposants maintiennent néanmoins leur manifestation de 14 h à 16 h devant la préfecture, ce jeudi, à Colmar. « Le droit de manifester, à caractère revendicatif, est imprescriptible. Il n'y a pas de limite du nombre des participants », rappelle Alain Diot, élu soultzien, membre d'Alternatiba Soultz et du Rucssa, le Réseau urgence climatique et sociale Sud Alsace. Avec plusieurs associations, le Rucssa invite tous les opposants au projet, simples citoyens ou élus, à mani-

festes. L'élu mulhousien Loïc Minery (EELV) mobilise pour sa part des élus du Sud Alsace.

Face à cette future plateforme, sûrement l'une des plus grandes de France avec ses 190 000 m<sup>2</sup>, leur plaidoyer environnemental et économique n'a pas changé. « Mais, à terme, ça ne suffit pas », pointe Christian Uhrweiller, vice-président d'Alsace nature, qui siège au Coderst. « Dans l'état actuel du dossier, il y a des points qui questionnent. Le système de protection incendie pose problème ; il n'est pas certain qu'il soit suffisant en cas d'incendie important. Et ce n'est pas le seul souci. » Le gaz utilisé dans le système de climatisation ne correspond pas aux normes en vigueur actuellement. « Comme souvent dans des cas semblables, le préfet a accordé en amont des autorisations dérogatoi-

res, avec ou sans délais de mise aux normes. » Autant de points qui seront développés dans les recours à venir.

En attendant, les opposants comptent rassembler largement jeudi. Mais que mettre sur l'attestation de déplacement ? « Pour ma part, j'hésite entre participation à des missions d'intérêt général, en rayant la suite, et l'assistance aux personnes vulnérables par rapport aux impacts climatiques », glisse un brin facétieux Roland Braum, membre du Rucssa. Le collectif sélestadien baptisé Le Chaudron des alternatives a quant à lui mis en place une action de masse : 450 personnes ont déjà adressé un mail au préfet et un autre à Michel Habig, maire d'Ensisheim. Ils visent la saturation des boîtes aux lettres électroniques.

Élise GUILLOTEAU



Orientation - Alternance  
Apprentissage - Métiers  
Formation initiale et continue

**Magazine gratuit disponible dans les agences DNA et L'ALSACE et sur dna.fr et lalsace.fr**

**Prenez votre formation en main !**



Créateurs de Magazines

En partenariat avec l'Onisep et Studyrama.

AGRICULTURE | Walbourg

## **Agroforesterie : la ferme Hoeffel représentera la région**

Le jury du concours général agroforestier a fait halte dans quatre exploitations bas-rhinoises lundi 2 novembre. C'est la ferme d'Ernest Hoeffel à Walbourg qui a remporté le premier prix de la catégorie « Gestion » et qui représentera le Grand Est à l'échelle nationale.

Par Léa SCHNEIDER - 04 nov. 2020 à 06:00 | mis à jour à 15:21 - Temps de lecture : 3 min

CONCOURS

**LA Agroforesterie : la ferme Hoeffel représentera la région**

Le jury du concours général agroforestier a fait halte dans quatre exploitations bas-rhinoises lundi 2 novembre. C'est la ferme d'Ernest Hoeffel à Walbourg qui a remporté le premier prix de la catégorie « Gestion » et qui représentera le Grand Est à l'échelle nationale.

Par Léa SCHNEIDER - 04 nov. 2020 à 05:00 - Temps de lecture : 3 min

### [Agroforesterie : la ferme Hoeffel représentera la région](#)

Le jury du concours général agroforestier a fait halte dans quatre exploitations bas-rhinoises lundi 2 novembre. C'est la ferme d'Ernest Hoeffel à ...

**L'Alsace** Le 04 novembre 2020 à 05:00 – [Actualités similaires](#)

## Bocage bressuirais : l'agroforesterie locale est une filière à exploiter



---

Grâce à des dispositifs de scieries mobiles, l'agroforesterie tend à se développer sur quelques chantiers sylvicoles du nord du département.

---

Le département des Deux-Sèvres est pauvre en bois et forêts avec une superficie cumulée de 52.000 hectares, la plus faible de la région. Son taux de boisement de 9 % est bien inférieur aux moyennes régionale et nationale qui sont respectivement de 15 % et 29 %.

Même si le paysage deux-sévrien se caractérise par une forte emprise agricole, il ne connaît pas une forte pression urbanistique. Certains massifs forestiers existants sont d'autre part menacés par des maladies telle l'encre du châtaignier (lire NR du 26 octobre). Le groupement de développement forestier des Deux-Sèvres (GDF 79) présidé par Jean-Claude Viaud, ne baisse donc pas les bras et s'emploie à dynamiser la sylviculture avec l'appui du Centre régional de la propriété forestière (CRPF).

### Une scierie mobile plus écologique

Les réunions qu'ils proposent aux adhérents ont pour objectif d'informer sur les orientations possibles pour une gestion appliquée et soignée des espaces, des créneaux à exploiter tout en échangeant des expériences. Dans le prolongement de la réunion du 20 octobre dernier à Amailloux, une nouvelle rencontre était programmée récemment dans les bois de Bandouille à Chiché sur le thème de la transformation sur place des bois abattus. Propriétaire des lieux, Sébastien Bouju, que sa formation de chimiste analytique ne semblait pas destiner à la sylviculture, se considère comme « *autodidacte en exploitation forestière* ». Il n'est tout de même pas un novice puisqu'il travaille dans sa forêt depuis cinq ans et il se forme en permanence avec le GDF et le CRPF. Les pins Laricio que l'on trouve chez lui ont été plantés au cours des années soixante-dix. Cette réunion de propriétaires forestiers n'a pu avoir lieu pour cause de confinement mais son objet a été maintenu, à savoir transformer sur place le bois abattu en bois d'œuvre, une démarche basée sur la production forestière locale pour la valoriser en utilisant et en vendant des bois destinés à la construction.

« *En terme d'empreinte carbone, il est moins impactant sur l'environnement de faire venir une scierie mobile que de réaliser toutes les opérations de manutention et de transport vers une scierie en chantier fixe. C'est aussi moins onéreux* », explique Sébastien Bouju.

Pour cette opération de sciage à façon, une petite entreprise spécialisée et équipée en capacité de sciage pour ces travaux est venue de Vay (Loire-Atlantique) puisque peu d'entreprises mobiles de sciage en long sont répertoriées en Deux-Sèvres. Le banc de sciage télécommandé et équipé de systèmes hydrauliques fonctionne en autonomie grâce à un groupe électrogène qui alimente à la fois la scie et son banc d'affûtage intégré. « *Ce type de prestation s'est développé depuis une vingtaine d'années suite à la disparition des petites scieries fixes dans les villages* », explique Christophe Bouhier, propriétaire de la machine qu'il pilote seul.

CGA agroforesterie 2021

## Ernest Hoeffel de Walbourg représentera le Grand Est



© Anne Frintz L'heureux gagnant et sa compagne, Corinne Bloch, formatrice en agroécologie et développement durable, naturaliste, posent devant des saules. Corinne a poussé Ernest Hoeffel à valoriser les arbres sur son exploitation, remèdes contre la sécheresse, à tous les niveaux.

---

Lors de cette deuxième édition du [CGA des pratiques agroécologiques – catégorie agroforesterie](#), le Bas-Rhin a été choisi pour porter les couleurs du Grand Est à Paris et, plus précisément, [Ernest Hoeffel](#), qui se consacre depuis trois ans, à mettre l'arbre au cœur de son exploitation et de ses prati

---

**CET ARTICLE EST RÉSERVÉ AUX ABONNÉS**

CGA agroforesterie 2021

## Ernest Hoeffel de Walbourg représentera le Grand Est



© Anne Frintz L'heureux gagnant et sa compagne, Corinne Bloch, formatrice en agroécologie et développement durable, naturaliste, posent devant des saules. Corinne a poussé Ernest Hoeffel à valoriser les arbres sur son exploitation, remèdes contre la sécheresse, à tous les niveaux.

---

Lors de cette deuxième édition du [CGA des pratiques agroécologiques – catégorie agroforesterie](#), le Bas-Rhin a été choisi pour porter les couleurs du Grand Est à Paris et, plus précisément, [Ernest Hoeffel](#), qui se consacre depuis trois ans, à mettre l'arbre au cœur de son exploitation et de ses prati

---

**CET ARTICLE EST RÉSERVÉ AUX ABONNÉS**

AGRICULTURE

## L'agriculteur de Lahoussoye plante aussi des arbres

Le travail de Thierry Cavillon a été remarqué dans le cadre du concours général agricole 2021.

Mis en ligne le 20/11/2020 à 13:11  
par **Thierry Griois**



En empruntant la route départementale 929, entre Pont-Noyelles et Lahoussoye, impossible de manquer sur la droite, juste avant les serres horticolas où se déroule la fête de la courge, les cinq rangées d'arbres en plein champ.

## Agroforesterie : quatre parcelles samariennes en lice pour le CGA

**Quatre parcelles agroforestières du département de la Somme concourent pour devenir l'un des lauréats de la catégorie «agroforesterie» du Concours général agricole 2021.**

Croiser des alignements d'arbres dans la plaine n'est plus incongru, au point qu'un concours aussi prestigieux que le Concours général agricole (CGA) s'y intéresse et récompense les exploitations qui ont fait ce choix pour leur pertinence et leurs résultats. Depuis 2020, les pratiques agroforestières ont en effet leur concours au salon de l'agriculture. En 2021, bien que le Salon international de l'agriculture soit annulé pour des raisons sanitaires, le Concours général agricole (CGA) a bien lieu. En ce qui concerne la catégorie «agroforesterie», on enregistrait pour cette seconde édition quelque cinquante-huit agriculteurs et éleveurs, installés dans douze territoires. Dans le département de la Somme, quatre candidats ont reçu la semaine dernière la visite d'un jury d'experts chargés d'évaluer leurs parcelles : l'EARL Entre deux près, à Domart-sur-la-Luce, Sylvain Deraeve à Bayonvillers, l'EARL Cavillon à La Houssoye et Jean-Claude Bouton à Hérisart. Tout au long de cette journée un brin pluvieuse du 19 novembre, les membres du jury ont visité les parcelles, puis interrogés leurs exploitants, grilles de notation en mains. S'agissant de l'un des derniers déplacements du jury, les dés sont désormais jetés. La remise de prix nationale est prévue fin février 2021.

### **L'agroforesterie, système d'excellence**

Co-organisé par les Chambres d'agriculture France (APCA) et l'Afac-Agroforesteries, ce concours vise à mettre en lumière celles et ceux qui ont placé l'arbre au cœur de leurs pratiques agricoles. En diffusant et en popularisant les pratiques agroforestières au sein de la communauté agricole, le Concours général agricole des Pratiques agro-écologiques – agroforesterie fait de l'intégration de l'arbre et de la haie un critère d'excellence des agriculteurs, quel que soit le système de production considéré. Il distingue ainsi les agriculteurs ayant les meilleurs modes d'intégration de l'arbre dans la gestion globale de leur exploitation agricole, par l'évaluation de multiples critères : préservation de la biodiversité, effets sur la pollinisation, qualité de l'eau, paysage, contribution à l'autonomie, valorisation économique du bois, régulation du climat...

### **Des intérêts multiples**

L'intérêt de l'agroforesterie sous toutes ses formes : les haies, prés-vergers, alignements d'arbres intra-parcellaires... est multiple pour les agriculteurs. Ce sont des pratiques de plus en plus attractives économiquement et écologiquement au service des rendements agricoles et d'apport de revenus complémentaires. Qu'ils soient intégrés en périphérie de la parcelle, intercalés avec les cultures, ou encore, plantés à l'échelle d'un bassin versant, les arbres, associés aux cultures agricoles ou à l'élevage, offrent de nombreux avantages économiques et environnementaux : production de bois, de fruits ou de fourrage, lutte contre l'érosion des sols, atténuation du changement climatique et de ses impacts grâce au stockage du carbone, augmentation du confort des animaux d'élevage et des agriculteurs, abris pour les animaux et préservation de la biodiversité, préservation des paysages, régulation du cycle et de la qualité de l'eau...

Outre les bienfaits agronomiques et environnementaux, l'agroforesterie peut aussi offrir un complément de revenu direct pour les paysans. Les arbres constituent un excellent capital sur pied, qui donne de la valeur à l'exploitation : ils fournissent une biomasse que l'agriculteur peut valoriser. De nouvelles filières et emplois se développent ainsi à l'échelle locale, tels que la filière bois-énergie, pour laquelle les agriculteurs ont un rôle à jouer en fournissant du bois d'origine locale issu des arbres qu'ils entretiennent sur leur exploitation. *«En permettant d'améliorer et de diversifier la production agricole, tout en contribuant activement à la restauration des écosystèmes et des paysages, l'agroforesterie est un des leviers à la disposition des agriculteurs pour parvenir à la triple performance économique, sociale et environnementale»*, rappellent enfin les organisateurs du concours.



Le jury du CGA s'est déplacé sur quatre parcelles, ici sur la commune de Rubempré, pour juger de la manière dont des agriculteurs font cohabiter arbres et cultures. - © D. R.

### **Quand l'agroforesterie devient un objet de mécénat d'entreprise**

Développer sur sa ferme un projet d'agroforesterie et obtenir un financement dédié par une entreprise dans le cadre d'une opération de mécénat, c'est ce que propose l'Association française d'agroforesterie en lançant «AF.TER». AF.TER, c'est «*un fonds de financement de fonds de financement pour soutenir les agriculteurs en transition*», expliquait l'association lors du lancement de cette initiative, le 16 novembre. À travers le site internet, [www.after.agroforesterie.fr](http://www.after.agroforesterie.fr), les entreprises qui le souhaitent peuvent, dès à présent, engager des actions de mécénat, en choisissant un ou plusieurs projet(s) à accompagner. Objectif 2021 : «1 jour, 1 agriculteur, 1 territoire», soit 365 projets sur un an. Pour chaque projet soutenu, 70 % de la contribution seront dédiés à la plantation des arbres et 30 % seront consacrés à des actions de sensibilisation auprès du grand public. Au-delà du financement alloué au chantier de plantation, les contributions permettront d'accompagner chaque agriculteur (soutien technique, formation, conseils) pendant trois ans. Du côté des entreprises, AF.TER permettra à chaque mécène de : soutenir l'agriculture durable en maintenant ou accélérant le développement d'une production agricole française de qualité dans un contexte de changement climatique ; être acteur du changement en participant à la conservation des ressources naturelles et à la régénération des sols agricoles, grâce à des pratiques agro-écologiques innovantes ; s'engager localement en améliorant la résilience économique et énergétique des fermes de chaque territoire ; mesurer et valoriser son impact à travers un suivi d'indicateurs sur trois ans, des visites sur place et une mobilisation régulière des collaborateurs.

L'Action Agricole Picarde **27 novembre 2020** à 06h00 | Par AAP

partager :  

Arbres Agroforesterie CGA Concours Général Agricole 2021

## Agroforesterie : quatre parcelles samariennes en lice pour le CGA

Quatre parcelles agroforestières du département de la Somme concourent pour devenir l'un des lauréats de la catégorie «agroforesterie» du Concours général agricole 2021.



Depuis 2020, les pratiques agroforestières ont leur concours au salon de l'agriculture. - © D. R.

Croiser des alignements d'arbres dans la plaine n'est plus incongru, au point qu'un concours aussi prestigieux que le Concours général agricole (CGA) s'y intéresse et récompense les exploitations qui ont fait ce choix pour leur pertinence et leurs résultats. Depuis 2020, les pratiques agroforestières ont en effet leur concours au salon de l'agriculture. En 2021, bien que le Salon international de l'agriculture soit annulé pour des raisons sanitaires, [...]

» Lire la suite sur le site L'Action Agricole Picarde

L'Action Agricole Picarde **27 novembre 2020** à 06h00 | Par AAP

partager : [f](#) [t](#)

Arbres Agroforesterie CGA Concours Général Agricole 2021

## Agroforesterie : quatre parcelles samariennes en lice pour le CGA

Quatre parcelles agroforestières du département de la Somme concourent pour devenir l'un des lauréats de la catégorie «agroforesterie» du Concours général agricole 2021.



Depuis 2020, les pratiques agroforestières ont leur concours au salon de l'agriculture. - © D. R.

Croiser des alignements d'arbres dans la plaine n'est plus incongru, au point qu'un concours aussi prestigieux que le Concours général agricole (CGA) s'y intéresse et récompense les exploitations qui ont fait ce choix pour leur pertinence et leurs résultats. Depuis 2020, les pratiques agroforestières ont en effet leur concours au salon de l'agriculture. En 2021, bien que le Salon international de l'agriculture soit annulé pour des raisons sanitaires, [...]

» Lire la suite sur le site L'Action Agricole Picarde

L'Action Agricole Picarde 27 novembre 2020 à 06h00 | Par AAP

partager :  

Arbres Agroforesterie CGA Concours Général Agricole 2021

## Agroforesterie : quatre parcelles samariennes en lice pour le CGA

Quatre parcelles agroforestières du département de la Somme concourent pour devenir l'un des lauréats de la catégorie «agroforesterie» du Concours général agricole 2021.



Depuis 2020, les pratiques agroforestières ont leur concours au salon de l'agriculture. - © D. R.

Croiser des alignements d'arbres dans la plaine n'est plus incongru, au point qu'un concours aussi prestigieux que le Concours général agricole (CGA) s'y intéresse et récompense les exploitations qui ont fait ce choix pour leur pertinence et leurs résultats. Depuis 2020, les pratiques agroforestières ont en effet leur concours au salon de l'agriculture. En 2021, bien que le Salon international de l'agriculture soit annulé pour des raisons sanitaires, [...]

» Lire la suite sur le site L'Action Agricole Picarde

L'Action Agricole Picarde 27 novembre 2020 à 06h00 | Par AAP

partager : [f](#) [t](#)

Arbres Agroforesterie CGA Concours Général Agricole 2021

## Agroforesterie : quatre parcelles samariennes en lice pour le CGA

Quatre parcelles agroforestières du département de la Somme concourent pour devenir l'un des lauréats de la catégorie «agroforesterie» du Concours général agricole 2021.



Depuis 2020, les pratiques agroforestières ont leur concours au salon de l'agriculture. - © D. R.

Croiser des alignements d'arbres dans la plaine n'est plus incongru, au point qu'un concours aussi prestigieux que le Concours général agricole (CGA) s'y intéresse et récompense les exploitations qui ont fait ce choix pour leur pertinence et leurs résultats. Depuis 2020, les pratiques agroforestières ont en effet leur concours au salon de l'agriculture. En 2021, bien que le Salon international de l'agriculture soit annulé pour des raisons sanitaires, [...]

» Lire la suite sur le site L'Action Agricole Picarde

L'Action Agricole Picarde 27 novembre 2020 à 06h00 | Par AAP

partager : [f](#) [t](#)

Arbres Agroforesterie CGA Concours Général Agricole 2021

## Agroforesterie : quatre parcelles samariennes en lice pour le CGA

Quatre parcelles agroforestières du département de la Somme concourent pour devenir l'un des lauréats de la catégorie «agroforesterie» du Concours général agricole 2021.



Depuis 2020, les pratiques agroforestières ont leur concours au salon de l'agriculture. - © D. R.

Croiser des alignements d'arbres dans la plaine n'est plus incongru, au point qu'un concours aussi prestigieux que le Concours général agricole (CGA) s'y intéresse et récompense les exploitations qui ont fait ce choix pour leur pertinence et leurs résultats. Depuis 2020, les pratiques agroforestières ont en effet leur concours au salon de l'agriculture. En 2021, bien que le Salon international de l'agriculture soit annulé pour des raisons sanitaires, [...]

» Lire la suite sur le site L'Action Agricole Picarde

L'Action Agricole Picarde 27 novembre 2020 à 06h00 | Par AAP

partager :  

Arbres Agroforesterie CGA Concours Général Agricole 2021

## Agroforesterie : quatre parcelles samariennes en lice pour le CGA

Quatre parcelles agroforestières du département de la Somme concourent pour devenir l'un des lauréats de la catégorie «agroforesterie» du Concours général agricole 2021.



Depuis 2020, les pratiques agroforestières ont leur concours au salon de l'agriculture. - © D. R.

Croiser des alignements d'arbres dans la plaine n'est plus incongru, au point qu'un concours aussi prestigieux que le Concours général agricole (CGA) s'y intéresse et récompense les exploitations qui ont fait ce choix pour leur pertinence et leurs résultats. Depuis 2020, les pratiques agroforestières ont en effet leur concours au salon de l'agriculture. En 2021, bien que le Salon international de l'agriculture soit annulé pour des raisons sanitaires, [...]

» Lire la suite sur le site L'Action Agricole Picarde

L'Action Agricole Picarde 27 novembre 2020 à 06h00 | Par AAP

partager : [f](#) [t](#)

Arbres Agroforesterie CGA Concours Général Agricole 2021

## Agroforesterie : quatre parcelles samariennes en lice pour le CGA

Quatre parcelles agroforestières du département de la Somme concourent pour devenir l'un des lauréats de la catégorie «agroforesterie» du Concours général agricole 2021.



Depuis 2020, les pratiques agroforestières ont leur concours au salon de l'agriculture. - © D. R.

Croiser des alignements d'arbres dans la plaine n'est plus incongru, au point qu'un concours aussi prestigieux que le Concours général agricole (CGA) s'y intéresse et récompense les exploitations qui ont fait ce choix pour leur pertinence et leurs résultats. Depuis 2020, les pratiques agroforestières ont en effet leur concours au salon de l'agriculture. En 2021, bien que le Salon international de l'agriculture soit annulé pour des raisons sanitaires, [...]

» Lire la suite sur le site L'Action Agricole Picarde

L'Action Agricole Picarde 27 novembre 2020 à 06h00 | Par AAP

partager : [f](#) [t](#)

Arbres Agroforesterie CGA Concours Général Agricole 2021

## Agroforesterie : quatre parcelles samariennes en lice pour le CGA

Quatre parcelles agroforestières du département de la Somme concourent pour devenir l'un des lauréats de la catégorie «agroforesterie» du Concours général agricole 2021.



Depuis 2020, les pratiques agroforestières ont leur concours au salon de l'agriculture. - © D. R.

Croiser des alignements d'arbres dans la plaine n'est plus incongru, au point qu'un concours aussi prestigieux que le Concours général agricole (CGA) s'y intéresse et récompense les exploitations qui ont fait ce choix pour leur pertinence et leurs résultats. Depuis 2020, les pratiques agroforestières ont en effet leur concours au salon de l'agriculture. En 2021, bien que le Salon international de l'agriculture soit annulé pour des raisons sanitaires, [...]

» Lire la suite sur le site L'Action Agricole Picarde

L'Action Agricole Picarde **27 novembre 2020** à 06h00 | Par AAP

partager : [f](#) [t](#)

Arbres Agroforesterie CGA Concours Général Agricole 2021

## Agroforesterie : quatre parcelles samariennes en lice pour le CGA

Quatre parcelles agroforestières du département de la Somme concourent pour devenir l'un des lauréats de la catégorie «agroforesterie» du Concours général agricole 2021.



Depuis 2020, les pratiques agroforestières ont leur concours au salon de l'agriculture. - © D. R.

Croiser des alignements d'arbres dans la plaine n'est plus incongru, au point qu'un concours aussi prestigieux que le Concours général agricole (CGA) s'y intéresse et récompense les exploitations qui ont fait ce choix pour leur pertinence et leurs résultats. Depuis 2020, les pratiques agroforestières ont en effet leur concours au salon de l'agriculture. En 2021, bien que le Salon international de l'agriculture soit annulé pour des raisons sanitaires, [...]

» Lire la suite sur le site L'Action Agricole Picarde

L'Action Agricole Picarde **27 novembre 2020** à 06h00 | Par AAP

partager : [f](#) [t](#)

Arbres Agroforesterie CGA Concours Général Agricole 2021

## Agroforesterie : quatre parcelles samariennes en lice pour le CGA

Quatre parcelles agroforestières du département de la Somme concourent pour devenir l'un des lauréats de la catégorie «agroforesterie» du Concours général agricole 2021.



Depuis 2020, les pratiques agroforestières ont leur concours au salon de l'agriculture. - © D. R.

Croiser des alignements d'arbres dans la plaine n'est plus incongru, au point qu'un concours aussi prestigieux que le Concours général agricole (CGA) s'y intéresse et récompense les exploitations qui ont fait ce choix pour leur pertinence et leurs résultats. Depuis 2020, les pratiques agroforestières ont en effet leur concours au salon de l'agriculture. En 2021, bien que le Salon international de l'agriculture soit annulé pour des raisons sanitaires, [...]

► Lire la suite sur le site L'Action Agricole Picarde

L'Action Agricole Picarde **27 novembre 2020** à 06h00 | Par AAP

partager : [f](#) [t](#)

Arbres Agroforesterie CGA Concours Général Agricole 2021

## Agroforesterie : quatre parcelles samariennes en lice pour le CGA

**Quatre parcelles agroforestières du département de la Somme concourent pour devenir l'un des lauréats de la catégorie «agroforesterie» du Concours général agricole 2021.**



Depuis 2020, les pratiques agroforestières ont leur concours au salon de l'agriculture. - © D. R.

Croiser des alignements d'arbres dans la plaine n'est plus incongru, au point qu'un concours aussi prestigieux que le Concours général agricole (CGA) s'y intéresse et récompense les exploitations qui ont fait ce choix pour leur pertinence et leurs résultats. Depuis 2020, les pratiques agroforestières ont en effet leur concours au salon de l'agriculture. En 2021, bien que le Salon international de l'agriculture soit annulé pour des raisons sanitaires, [...]

► Lire la suite sur le site L'Action Agricole Picarde

Agriculture - Pêche

## La région Centre Val de Loire sélectionnée pour accueillir des concours agricoles en mai 2021

Samedi 28 novembre 2020 à 6:50 - Par Anne Oger, France Bleu Orléans, France Bleu Touraine

Tours



Faute de Salon de l'Agriculture, dont l'édition 2021 prévue en février a été annulée en raison de l'épidémie de Covid 19, la région Centre Val de Loire organisera en mai prochain deux concours agricoles et plusieurs événements autour de l'événement.



On sait depuis le mois d'octobre dernier que le Salon de l'Agriculture n'aura pas lieu à Paris en 2021, en raison de l'épidémie de Covid 19. Mais le ministère de l'Agriculture a quand même souhaité organiser les concours généraux agricoles, qui habituellement ont lieu pendant le salon parisien.

Quatre régions ont donc été sélectionnées pour organiser ces concours, et la région Centre Val de Loire en fait partie. Elle accueillera ainsi le concours général des vins, et le concours général des fromages, les 13 et 14 mai 2021, au Centre des Congrès Vinci de Tours.

### Plusieurs événements autour de l'agriculture en mai 2021

Mais la Chambre Régionale d'Agriculture, qui assurera l'organisation de ces deux concours, veut profiter de l'événement pour proposer des rendez-vous festifs aux habitants de la région Centre Val de Loire, autour de l'agriculture. *"On ne va pas refaire le salon de l'Agriculture, avec ses 650 000 visiteurs, mais on veut en faire une fête, autour de la gastronomie, des produits locaux"* explique Philippe Noyau, son président.

Dans le détail, Philippe Noyau souhaite que des événements soient organisées dans plusieurs villes de la région, Orléans, Blois, Châteauroux, Bourges : *"on va le proposer aux collectivités locales, parce qu'il ne sera pas question évidemment d'accueillir tous les visiteurs à Tours en même temps. Sur ce genre d'événement, on peut facilement attirer très vite 50 000 personnes, la période ne s'y prête pas"*.

ÉVÉNEMENTS

FRANCE

LE FIL DE L'ACTU

MINISTÈRE DE  
L'AGRICULTURE

## Concours général agricole Faire battre le cœur des terroirs français

David Duvernay - Publié le 10 Décembre 2020

Partage



En raison du report du Salon international de l'agriculture en 2021, le Concours général agricole et d'autres finales de concours se dérouleront aux quatre coins de la France.



En 2021, dans un contexte singulier de pandémie et de report du Salon international de l'agriculture, les finales des Concours Produits et Vins, le Concours pratiques agroécologiques et le Trophée international de l'enseignement agricole auront une particularité inédite et originelle, celle de se tenir au cœur des territoires. « Le goût de l'exigence » se révélera ainsi à Angoulême, Châlons-en-Champagne, Montpellier et Tours, entre le 13 et le 24 mai 2021. « *La crise sanitaire et économique a permis à chacun d'entre nous de découvrir ou de redécouvrir l'importance et le dynamisme des producteurs, éleveurs, agriculteurs, conchyliculteurs, viticulteurs... qui ont plus que jamais œuvré à alimenter les Français. Pour valoriser leur engagement sans relâche au profit de la qualité, le Concours général agricole (CGA) maintient en 2021 les finales Produits et Vins. Cela sera une édition unique pour le CGA qui retourne à ses sources originelles en se déployant au plus près des terroirs. Les délais d'inscription pour ces concours ont même été prolongés* », précise Olivier Alleman, nouveau commissaire général du CGA et ancien conseiller en communication et presse du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, d'octobre 2018 à juillet 2020.

Ainsi, contrairement aux éditions précédentes, 8 000 jurés, qu'ils soient professionnels de l'agroalimentaire ou consommateurs avertis, seront mobilisés aux quatre coins de la France dans le cadre d'un dispositif adapté et conforme aux exigences sanitaires. Ils jugeront plus de 22 produits et vins en compétition et décerneront la médaille ornée de la célèbre feuille de chêne.

**Un calendrier adapté**


**Le calendrier des finales  
 Concours Produits et Vins 2021**

**TOURS – 13 & 14 mai 2021**  
 ✓ Apéritifs  
 ✓ Bières  
 ✓ Confitures et Crèmes  
 ✓ Miels et hydromels  
 ✓ Mistelles  
 ✓ Rhums et punches  
 ✓ Vins : Val de Loire et Centre

**CHALONS-EN-CHAMPAGNE – 15 & 16 mai 2021**  
 ✓ Produits laitiers  
 ✓ Vins : Alsace – Beaujolais – Bourgogne –  
 Champagne – Jura Franche Comté – Lorraine –  
 Savoie Bugey



**ANGOUËME – 21 & 22 mai 2021**  
 ✓ Charcuteries  
 ✓ Cidres et poirés  
 ✓ Jus de fruits  
 ✓ Produits de l'aquaculture  
 ✓ Volailles  
 ✓ Vins : Bordeaux - Sud-Ouest

**MONTPELLIER – 23 & 24 mai 2021**  
 ✓ Eaux de Vie  
 ✓ Eaux de Vie d'Armagnac  
 ✓ Eaux de Vie de Cognac  
 ✓ Épices - Chocolat - Thym  
 ✓ Huiles de noix  
 ✓ Produits issus des palmipèdes gras  
 ✓ Produits oléicoles  
 • Vins : Corse - Provence – Languedoc  
 Roussillon - Vallée du Rhône

Communiqué de presse – Concours Général Agricole
Page 2 / 4

Les vignerons et viticulteurs pourront inscrire leurs échantillons de vins dès le 15 décembre. Pour les vins du Beaujolais et de Bourgogne, la dégustation aura lieu à Châlons-en-Champagne les 15 et 16 mai 2016. Pour les vins de la Vallée du Rhône, elle se déroulera les 23 et 24 mai à Montpellier.

Pour les catégories du concours des Produits, les producteurs bénéficient quant à eux d'un report des dates de clôture d'inscription :

- au 15 décembre 2020 : apéritifs, armagnac, bières, charcuteries, confitures et crèmes, jus de fruits, miels et hydromels, produits laitiers, produits issus de palmipèdes gras, volailles ;

- au 15 janvier 2021 : cidres et poirés bouchés, eaux de vie (sauf armagnac), eaux de vie d'Alsace, épices et chocolat, huiles de noix, mistelles, produits de l'aquaculture, produits oléicoles, rhums et punches, viandes.

Informations et inscriptions sur : <https://www.concours-general-agricole.fr/>

## **Pratiques agroécologiques / Le concours plus que jamais d'actualité**

Concours le plus récent dans la famille du CGA, le Concours des pratiques agroécologiques met l'accent, dans les territoires naturels :

- aux contributions actives des éleveurs et agriculteurs à la préservation de la biodiversité,
- à l'apport de cette biodiversité à l'autonomie des exploitations et à la qualité des produits.

Les deux catégories de ce concours (prairies & parcours et agroforesterie) sont maintenues aussi en 2021 avec de simples ajustements de calendriers afin de permettre un maintien optimum de participation des territoires. Les visites de parcelles sont sur le point d'être finalisées et les jurys sont en phase de concertation.

## Saint-Maurice-le-Girard. Des arbres plantés sur le site de la station d'épuration



À l'initiative de la commission voirie-environnement, avec Jacky Gandrillon, Émilien Bernard et Myriam Lusson, une opération de plantation a été réalisée sur le site de la nouvelle station d'épuration de Coupe-Gorge et du poste de refoulement de la Bilière. Dans le cadre de l'opération Afac-agroforesteries, la chambre d'agriculture a fourni 220 plants : des arbres de haut jet (frêne, hêtre, noyer, et chêne rouge) et des arbustes de haies bocagères (noisetier commun, genêt, cornouiller, charme, érable, troène et houx).

Un agent est venu sur le site référencer les endroits des plantations et expliquer le cahier des charges, au préalable. Des particuliers se sont également engagés dans cette démarche pour des travaux de plantations chez eux.

Pour l'occasion, la commission a invité les enfants de l'école pour participer aux plantations.

Pour le maire, Jean Pacteau, « **il s'agit de sensibiliser les enfants aux bienfaits de la protection de la nature et de notre environnement, par la reconstruction des haies bocagères** ».



## Saint-Maurice-le-Girard. Des arbres plantés sur le site de la station d'épuration



À l'initiative de la commission voirie-environnement, avec Jacky Gandrillon, Émilien Bernard et Myriam Lusson, une opération de plantation a été réalisée sur le site de la nouvelle station d'épuration de Coupe-Gorge et du poste de refoulement de la Bilière. Dans le cadre de l'opération Afac-agroforesteries, la chambre d'agriculture a fourni 220 plants : des arbres de haut jet (frêne, hêtre, noyer, et chêne rouge) et des arbustes de haies bocagères (noisetier commun, genêt, cornouiller, charme, érable, troène et houx).

Un agent est venu sur le site référencer les endroits des plantations et expliquer le cahier des charges, au préalable. Des particuliers se sont également engagés dans cette démarche pour des travaux de plantations chez eux.

Pour l'occasion, la commission a invité les enfants de l'école pour participer aux plantations.

Pour le maire, Jean Pacteau, « **il s'agit de sensibiliser les enfants aux bienfaits de la protection de la nature et de notre environnement, par la reconstruction des haies bocagères** ».